



LEVÉE DE L'INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT

(English message follows)

(Lac-Tremblant-Nord, le 5 juin 2026) – Le Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant (SSIMT) annonce la levée de l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité à compter du vendredi 5 juin 2026 à 18h.

La mesure était en vigueur depuis le 1^{er} juin dernier.

Toutefois, une hausse des indices de danger d'incendie est anticipée au début de la semaine prochaine.

Si les conditions de sécheresse annoncées se maintiennent, une nouvelle interdiction de faire des feux à ciel ouvert pourrait être ordonnée.

Merci de votre collaboration!

LIFTING OF THE OPEN-AIR FIRE BAN

(Lac-Tremblant-Nord, June 5th, 2026) – The Mont-Tremblant Fire Department (SSIMT) announces the lifting of the ban on open-air fires in or near forests, effective Friday, June 5th, 2026, at 6 PM.

The ban had been in effect since June 1st.

However, an increase in fire danger ratings is expected early next week.

If the forecasted dry conditions persist, a new ban on open-air fires may be issued.

Thank you for your cooperation!